



Mémoire

- Objet :** Extension Canadian Malartic.
- Présenté par :** Manitoulin Transport est une entreprise canadienne privée oeuvrant dans le domaine depuis plus de 55 ans.
- Intérêts :** Étant un transporteur majeur pour l'entreprise minière Canadian Malartic, notre intérêt à ce projet est un partenariat d'affaire. Ce projet nous permettra de garder des emplois à long termes.
- Influence :** Étant donné la proximité du site minier de la ville de Malartic et d'autant plus que ce projet est une fosse à ciel ouvert, le bruit, la poussière peuvent avoir une certaine influence sur la qualité de vie des citoyens.
- Acceptabilité :** Le projet étant une extension de la fosse déjà présente dans le milieu, le projet est acceptable car l'expertise de la minière est reconnue et appliquée dans la première fosse existante. Les retombées économiques majeures de ce projet font en sorte que les citoyens et la communauté régionale vont profiter d'une économie forte à plus long terme. Les entreprises qui oeuvrent déjà pour cette minière vont profiter d'une autre opportunité d'affaire avec l'extension de la fosse en place.
- Options proposées :** Selon la documentation présentée par la minière, le projet de la plantation et revégétalisation, réaménagement des sentiers, bute-écran paysagée, etc. semble être une avenue qui aurait le moins d'impact négatif sur le milieu.
- Autorisation :** L'entreprise Manitoulin Transport est favorable à ce projet. La minière Canadian Malartic qui possède l'expertise dans le premier projet existant, nous démontre le sérieux et l'importance du respect de l'environnement dans le nouveau projet d'extension.

Sylvain Lajeunesse
Représentant des ventes
Groupe d'entreprises Manitoulin Transport